

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

Mairie d'AVIGNON

DIRECTION DES AFFAIRES
JURIDIQUES ET DES ASSEMBLEES

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance publique du : 28 SEPTEMBRE
2024

ETAIENT PRESENT(E)S :

Mme Cécile HELLE, M. Claude NAHOUM, Mme Catherine GAY, M. Paul-Roger GONTARD, M. Fabrice TOCABENS, Mme Zinébe HADDAOUI, M. David FOURNIER, Mme Laurence LEFEVRE, M. Claude TUMMINO, Mme Frédérique CORCORAL, Mme Isabelle LABROT, M. Julien DE BENITO, Mme Amy MAZARI ALLEL, M. Jean-Marc BLUY, Mme Nathalie GAILLARDET, M. Eric DESHAYES, Mme Isabelle PORTEFAIX, M. Kader BELHADJ, Mme Martine CLAVEL, M. Marc SIMELIERE, Mme Anne-Catherine LEPAGE, Mme Anne GAGNIARD, M. Joël PEYRE, M. Loïc QUENNESSON, M. Cyril BEYNET, Mme Marie-Anne BERTRAND, M. Arnaud PETITBOULANGER, Mme Sylvie MAZZITELLI, M. Bernard HOKMAYAN, Mme Françoise LICHIERE, M. Christian ROCCI, Mme Laurence ABEL RODET, Mme Kamila BOUHASSANE, Mme Annick WALDER, Mme Anne-Sophie RIGAULT, Mme Ghislaine PERSIA, M. Arnaud RENOUARD, Mme Carole MONTAGNAC, M. Jean-Pierre CERVANTES, Mme Annie ROSENBLATT, M. Mouloud REZOUALI, Mme Christine LAGRANGE, M. Michel BISSIERE, Mme Florence ROCHELEMAGNE

ETAIENT REPRESENTE(E)S :

Mme Laure MINNSEN par M. Paul-Roger GONTARD
M. Sébastien GIORGIS par M. Marc SIMELIERE
Mme Joanne TEXTORIS par M. Christian ROCCI
M. Bernard AUTHEMAN par M. Claude NAHOUM
M. Thierry VALLEJOS par Mme Marie-Anne BERTRAND
M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI par Mme Carole MONTAGNAC
M. Paul RUAT par Mme Anne-Sophie RIGAULT
Mme Martine BAREL par Mme Ghislaine PERSIA
Mme Murielle MAGDELEINE par M. Arnaud RENOUARD

AR préfecture : 084-218400075-20240928-lmc1X010001a4ff-DE

Date de télétransmission : 02-10-2024

Date de réception en préfecture : 2 OCTOBRE 2024

AVIGNON

Ville d'exception

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2024

27

CONTRAT DE VILLE : Financement de projets dans le cadre de la Politique de la Ville.
Mme HADDAOUI

Mes chères Collègues, mes chers Collègues,

La ville d'Avignon est partenaire du Contrat de Ville depuis 2015 et à ce titre, envisage de contribuer aux financements des actions retenues dans les programmations qui correspondent à ses objectifs en matière de développement social local.

1. La programmation 2024 2^{ème} tranche

Certaines actions proposées par les opérateurs associatifs œuvrant sur les territoires de la Politique de la Ville ont été retenues dans la programmation 2024 du Contrat de Ville et validées en deuxième tranche par le comité de pilotage partenarial. Ces projets visent la réussite éducative des enfants et des jeunes, le soutien à la fonction parentale, l'accompagnement social des familles, le cadre de vie ainsi que l'accès aux droits et l'insertion socioprofessionnelle des habitants en difficulté.

Associations conventionnées :

Structure	Action	Avenant	Montant de la subvention
Centre social La Fenêtre	Point d'Accès aux Droits et à l'Egalité (PADE)	N°6 à la convention du 24 février 2024	3 500 €
Semailles	Marchés solidaires	N°3 à la convention du 27 avril 2024	1 200 €
Montant total			4 700 €

Associations non conventionnées :

Structure	Action	Montant de la subvention
ADLM Production	Festival de la table ronde	2 000 €
Budo Sport	Proposer une offre de proximité à un public éloigné de la pratique sportive	2 000 €
Fédération des Centres Sociaux	Le réseau jeunes des centres sociaux : Citoyenneté et lutte contre les discriminations	1 000 €
Maison Jean Vilar	A l'aventure !	3 000 €
Mandela For Ever Young	Initiation Gospel Enfants	3 500 €
Multikulti	Ateliers journalisme sur l'inclusion par le sport	1 000 €
Parcours Le Monde	Osez l'international	2 000 €
Montant total		14 500 €

Dans ce cadre, et après examen des dossiers présentés par des associations, il est proposé au Conseil Municipal, de retenir 9 projets associatifs, représentant un **soutien global de la Ville à hauteur de 19 200 €.**

2. Les actions complémentaires

Certaines associations œuvrant dans les quartiers Politique de la Ville ou auprès des habitants de ces territoires viennent renforcer l'intervention de la Ville en complémentarité du Contrat de Ville :

Structure	Action	Montant de la subvention
Etudes et Partage	Epicerie sociale	2 000 €
L'Océan Nomade	Drôles d'oiseaux, festival de chanson à plume	1 500 €
Société Nautique d'Avignon	Action Terre de Jeux	2 000 €
Montant total		5 500 €

Dans ce cadre, et après examen des dossiers présentés par des associations, il est proposé au Conseil Municipal, de retenir 3 projets associatifs, représentant un **soutien global de la Ville à hauteur de 5 500 €.**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2121-29,

Vu le comité de pilotage du Contrat de Ville,

Vu les conventions passées entre la ville d'Avignon et les associations porteuses de projets Contrat de Ville,

Considérant l'avis favorable de la ou des :

Commission Ville éducative, culturelle, solidaire, sportive et fraternelle

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **ACCORDE** au titre de l'exercice 2024, les subventions proposées, soit un total de 24 700 €;
- **IMPUTE** ces dépenses au chapitre 65 du budget principal;
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'élu (e) délégué (e) à signer la convention et tous les documents à intervenir.

ADOPTE

Se sont abstenus : Mme Anne-Sophie RIGALT, M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI, M. Paul RUAT, M. Arnaud RENOARD, Mme Murielle MAGDELEINE, Mme Carole MONTAGNAC

Ne participe pas au vote : Mme Isabelle LABROT.

Le Maire

Mme Cécile HELLE



Le Secrétaire de Séance

Mme Marie-Anne BERTRAND

PARVENU A LA PREFECTURE LE 2 OCTOBRE 2024

ACTE PUBLIE LE 04 OCT. 2024